



Bussy en Othe, le 28 mars 2024

Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique ordinaire à la Mairie, le :

Jeudi 11 avril 2024 à 19h15

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2024,
- 2 – vote des trois taxes directes locales pour 2024,
- 3 – vote du budget primitif 2024 de la Commune,
- 4 – vote du budget primitif 2024 du service de l'assainissement,
- 5 – vote du budget primitif 2024 du service périscolaire,
- 6 – subventions aux associations patriotiques pour 2024,
- 7 – skate park et création de la plateforme : choix des prestataires,
- 8 – création d'un poste d'adjoint technique non permanent,
- 9 – renouvellement de la convention périscolaire entre la commune de Bussy-en-Othe et la commune de Brion,
- 10 - Questions diverses.

Le Maire
Catherine DECUYPER

